

## **Bureau du Comité Directeur**

### **Réunion du 15 octobre 2021**

**Présidence** : Pascal TRANQUILLE.

**Présents** : Messieurs Alain CRESSON, Philippe FOURE, Roland GRAIN, Pierre LAVALARD, Régis PATTE, et Madame Sylvie SILVESTRE.

**Participe** : Monsieur Wilfried LECLERCQ (Directeur Administratif).

**Absent excusé** : Messieurs Didier BARDET et François CLERCQ.

**Absent non excusé** : Emmanuel FIRMIN

Le Président, Pascal TRANQUILLE, débute la séance en demandant à chacun son ressenti sur la reprise d'activité ainsi que sur l'organisation du District Somme Football après 10 mois de mandature, et propose un tour de table afin que chacun s'exprime.

#### **1. Tour de table**

**Pascal TRANQUILLE :**

Il expose certains problèmes de gouvernance en interne. Rien de grave mais une organisation et un fonctionnement à revoir parfois.

Beaucoup de sollicitations de clubs actuellement, il délèguera aux responsables de secteurs en cas d'impossibilité de sa part.

**Sylvie SILVESTRE :**

Retour sur l'Assemblée Générale (AG) qui s'est bien déroulée. Intéressante et fluide, avec des interventions ciblées des différentes personnalités présentes.

Actuellement déléguée en Ligue, je suis disponible le samedi pour le DSF.

**Philippe FOURE :**

Beaucoup de travail actuellement, avec les brassages et calendriers. D'ici 15 jours tout devrait se tasser, quand l'ensemble des compétitions seront lancées.

**Alain CRESSON :**

Il souligne et tient à rappeler que même si nous sommes élus au Comité Directeur, nous restons des bénévoles, avec une vie professionnelle et familiale.

**Roland GRAIN :**

Bons échos également sur le déroulement de l'AG, les clubs étaient ravis.

Actuellement, beaucoup de problèmes liés au COVID dans le secteur Santerre.

**Wilfried LECLERCQ :**

Il met en avant un problème de gestion en interne, avec pour certains beaucoup trop de responsabilités et/ou de charge de travail, ce qui induit malheureusement quelques absences et/ou erreurs. C'est aujourd'hui un problème car nos clubs pâtissent de cette situation. Certaines absences aux réunions, ainsi que la démission de Laurent BOURDIN, ont biaisé le fonctionnement du Pôle Juridique et Compétitions. Philippe a dû, personne ne s'étant manifesté ni mis en avant, palier au retrait de Laurent.

Alain CRESSON confirme un mauvais ressenti sur la répartition des rôles de chacun et une emprise de Philippe sur les compétitions. Il remet également le fonctionnement en Pôle qui confère aujourd'hui le « pouvoir du District » à 4 personnes.

Pascal et Pierre, répondent de concert que les responsables de Pôle sont uniquement désignés afin de fluidifier les relations entre les Commissions et le Bureau du Comité Directeur, mais surtout pour avoir également un interlocuteur privilégié en termes d'intendance selon les besoins. Ils précisent également qu'un responsable de Pôle n'a pas à faire d'ingérence dans les commissions concernées. Son rôle est de diffuser les informations qu'il reçoit du Président ou de la LFHF, mais également rassembler et remonter les informations à relayer aux instances.

Il est ensuite discuté sur le remplacement des postes devenus vacants ainsi que de ceux encore vacants ou non assumés afin de vite rebondir et reprendre le schéma de fonctionnement prévu. Plusieurs noms sont avancés, ils seront proposés lors du prochain Comité directeur avant d'être sollicités.

## **2. Point sur les salariés**

Wilfried explique qu'une prochaine entrevue est envisagée avec les salariés pour rappeler le fonctionnement du DSF et les attentes des membres élus. A ce titre il demande à chacun de transmettre ses observations éventuelles.

Il avance aussi le futur départ de Joël. Il faut donc anticiper et prévoir son remplacement. Plusieurs questions se posent donc :

- Date de départ effective
- Délai minimum de formation
- Date d'embauche/formation du remplaçant
- La fiche de poste
- La grille indiciaire salariale à définir

Sollicitation d'Odile WILLAY pour une entrevue concernant la CTD DAP du DSF. Didier BARDET et Sylvie SYLVESTRE sont chargés de proposer plusieurs dates afin de répondre à Odile.

## **3. Point sur les Commissions :**

### **• Démission de Laurent BOURDIN :**

Pascal expose la volonté de Laurent de cesser toutes ses missions au sein des commissions départementales et régionales auxquelles il appartenait. Laurent souhaite cependant rester dans la Commission Santerre.

Le bureau acte la démission de Laurent, son souhait de rester en Commission Santerre sera débattu lors du prochain Comité Directeur en présence de tous.

### **• Réorganisation des commissions :**

Plusieurs commissions posent question, un tour d'horizon est effectué :

- Le poste de **Responsable Jeunes**, de Président de **Commission des Championnats Jeunes**, sont vacants.

Pascal fait le tour des membres pour savoir s'il la solution n'existe pas déjà en interne au sein même des commissions concernées. Plusieurs noms sont évoqués, les membres seront sollicités lors du prochain CD avant d'élargir l'horizon des possibles.

- **Commission des féminines** : L'absence d'implication de Camille en raison de ses nouvelles fonctions dans son club a posé problème.

Dominique DELABIE a été sollicité et est favorable à la reprise de la **Commission Féminines**, cependant, il ne pourra assumer trop de commissions, puisqu'également en Ligue sur ce domaine.

Pascal propose la sollicitation de plusieurs dirigeants pour accompagner le Comité Directeur ainsi qu'une modification des statuts du DSF pour augmenter le nombre de membres au sein du DSF. La prochaine AG se déroulera en juin, et il faut dès maintenant se positionner et étudier la question.

- **Cellule des délégués de District** : le nombre des délégués est actuellement trop faible pour assumer l'entière responsabilité de la D1 Seniors. Un nouvel appel à candidature devient très urgent avec « Fiche de poste » à mettre en place.
- **Cellule intempéries** : Alain CRESSON souhaite se retirer de la présidence, mais restera tout de même au sein de la Commission.

#### **4. Point sur le DSF**

- **Actions relationnelles réalisées :**

Pascal informe les membres des diverses avancées actuelles et des entretiens effectués avec les partenaires institutionnels du DSF ainsi qu'avec l'AMIENS SC :

- RDV avec Monsieur DUFLOT, responsable des Sport d'Amiens Métropole, et de ses collaborateurs :
  - Augmentation du nombre de créneaux Futsal
  - Harmonisation au niveau des arrêtés d'utilisation des terrains en herbe
- RDV avec le Conseil Départemental de la Somme :
  - Augmentation des subventions du CD80 en faveur du DSF
- Partenariat avec l'AMIENS SC à développer :
  - Diffusion de 2000 places à destination des clubs pour les 120 ans du club lors de la réception du TOULOUSE FC

Ce n'est qu'un début, et Pascal précise que chaque entrevue a reçu un écho favorable avec des partenaires très à l'écoute.

- **Actions à prévoir :**

- Centenaire du District Somme Football en 2024
- Journées des bénévoles
- Un autre visage pour nos locaux

- **Concernant la Journée des Bénévoles**, c'est Pierre LAVALARD qui a la charge du projet. Les idées avancées sont les suivantes :
  - Souhaitée en mars 2022
  - Mise en avant des bénévoles et remise de médailles
  - Financement de 50% par la LFHF hauteur de 10.000€ maximum (à confirmer)
  - Création d'une commission d'organisation
  - Nombre d'invités :
    - 2 personnes par club (350 personnes)
    - 40 médaillés
    - Comité directeur
    - Personnalités
  - Animation, spectacle et restauration

- **Un autre visage pour le DSF :**

Plusieurs questions se posent aujourd'hui concernant nos locaux :

- Accessibilité difficile en centre-ville pour les clubs et selon les horaires
- Fonctionnalité de l'agencement du DSF
- Places de parking
- Salle de réunion spécifique selon les commissions (sécurité lors des auditions)
- Espace de stockage du matériel insuffisant

Ce ne sera pas pour ce mandat, mais la réflexion à mener débute maintenant. Création de bâtiment, réhabilitation d'un existant, proximité d'un terrain, d'un club, partenariat avec Métropole, sont autant de pistes à étayer afin d'aboutir un projet concret.

Il est rappelé que pour toute vente, construction ou achat, l'aval du COMEX sera obligatoire.

Au niveau des finances, Pierre est sollicité pour l'estimation des locaux.

- **Centenaire du DSF :**

Pascal a plusieurs idées qu'il a déjà énoncé. Ce sera surtout durant la saison 2023/2024 qu'il faudra définir un fil rouge pour clore l'exercice avec une action d'envergure à destination des clubs du DSF.

## 5. Divers

### **Pascal TRANQUILLE :**

- Il souhaite signaler aux bénévoles du DSF (toutes commissions confondues) et Sections Sportives, qu'une commande d'équipements Nike a été réalisée en mars 2021 afin d'identifier chaque intervenant du DSF sur notre territoire. Cependant, après une date de livraison prévue pour septembre 2021, décalée ensuite à février 2022, nous sommes aujourd'hui dans l'expectative quant à la date effective de livraison...
- Il déplore également le fonctionnement quant aux commandes des clubs liées à la dotation de 15.000.000€ offertes aux clubs amateurs par la FFF. En effet, l'essentiel des besoins de nos clubs sont systématiquement en rupture de stock. Ce problème fût remonté à de nombreuses reprises à la FFF sans réels changements.
- Concernant les Labels Jeunes, il précise également que le DSF est dans l'attente de réception des dotations clubs afin de définir les dates de remises officielles. Il est en effet inconcevable de réunir les composantes d'un club, ainsi que les élus concernés, sans pouvoir transmettre aux clubs les dotations qu'ils méritent.

## **Philippe FOURE :**

---

- **Question sur le Championnat Futsal :**

15 équipes engagées, la commission a réalisé deux groupes de 7 et 8 équipes pour une première phase. Actuellement 3 forfaits généraux viennent d'être actés.

Faut-il annuler et refaire le championnat avec les équipes restantes ? ou maintenir la formule actuelle et définir deux nouveaux groupes de 6 en deuxième phase dont une pour l'accession ?

Il est décidé de maintenir le fonctionnement prévu.

Attention, le FR AILLY SUR NOYE s'est déplacé pour récupérer la dotation du DSF d'une valeur de 350€ destiné aux clubs futsal participant au championnat Départemental. Le club se verra donc débiter de la valeur du kit, ce dernier ayant fait forfait général avant le début du championnat.

- **Problème avec les 2 équipes féminines de l'ES SAINS ST FUSCIEN :**

Les deux équipes jouent en alternance et le club souhaite qu'elles jouent en même temps sur leurs installations. Problème également de concordance avec les vétérans.

La problématique reste d'actualité, le club ayant refusé les propositions du DSF.

Wilfried tient à préciser qu'il est bien inscrit sur le règlement des Championnats Féminins à 8 que les clubs peuvent inscrire **UNE** équipe et non plusieurs contrairement aux autres compétitions féminines.

Ce championnat féminin séniors à 8 est ouvert pour tous les clubs affiliés à la F.F.F. et régie par le D.S.F. L'inscription de l'équipe sera effectuée quand le District aura reçu le bordereau d'engagement.

Cette demande d'engagement doit être renouvelée chaque saison.

Le Championnat Seniors Féminin à 8 a pour vocation de développer la pratique afin de permettre aux clubs, à termes, d'avoir un effectif suffisant pour évoluer en Foot à 11 et ainsi avoir une offre de pratique pour les nombreuses féminines de notre département. D'ici 2 ans, ceux sont 300 féminines formées qui auront la possibilité de pratiquer en seniors, et actuellement seulement 5 clubs dans la Somme évoluent à 11.

- **Situation de l'entente VALINES AS et US BETHENCOURT en féminines U18 F et Seniors F :**

AS Valines : 1 seniors F, 1 U20F, 1 U18F et 1 U17F

US Béthencourt : 0 seniors F, 0 U20 F, 0 U19F, 2 U18F, 3U17F

Le total de cet effectif ne permet pas la possibilité de continuer en Foot à 8 Seniors Féminines car il est rappelé que les ententes seniors ne permettent que de faire jouer les U19F, U20F et Seniors F.

De même, en entente U18F, seules peuvent jouer les U18F et U17F.

Il est également rappelé l'article 151.1 des Règlements Généraux de la FFF :

1. La participation effective en tant que joueur à plus d'une rencontre officielle au sens de l'article 118 est interdite :

- le même jour ;
- au cours de deux jours consécutifs.

Un courrier sera transmis aux clubs en ce sens afin qu'ils saisissent les licences manquantes pour continuer à participer aux différentes compétitions dans lesquelles les équipes sont inscrites. Auquel cas, le DSF ne validera aucune des deux ententes.

- **Commission Labellisation :**

Philippe informe les membres de secteur sur le manque d'administratif pour le contrôle des Labels Jeunes envisagés par les clubs.

Il relance donc l'appel à candidature au sein du DSF. Il précise qu'il s'agit d'un travail de secteur pour limiter les déplacements et que lors des visites, il y aura toujours un élu pour accompagner les bénévoles. Il demande donc à ses collègues de relancer les membres de leur secteur intéressés. Une formation au CTFD (Amiens) de la LFHF est prévue le 20/11/21 au matin.

- **AS GLISY Vétérans :**

Il informe les membres de la décision de la Commission Juridique de la mise en forfait général de l'AS GLISY Vétérans suite à une confirmation de la bonne appréciation des textes **du COMEX du 20/08/21**. En effet, la non-comptabilisation des forfaits, pour la mise en forfait général, en raison du COVID est liée uniquement à la situation 1 explicitée dans ledit PV du COMEX :

- Situation 1 – insuffisance du nombre de joueurs présentant un pass sanitaire valide

Le club retire de la feuille de match un ou plusieurs joueurs car ils ne présentent pas de pass sanitaire valide et ne dispose plus d'un nombre suffisant de joueurs pour débiter la partie : dans ce cas, la rencontre ne peut pas se tenir et le club en question perd le match par forfait (voire les deux clubs si jamais ils se trouvent tous les deux en insuffisance de joueurs pour débiter la partie).

Et cela jusqu'au 15/11/21 uniquement.

## **Pierre LAVALARD :**

---

- **Demande d'achat de 2.300 « Père Noël » en chocolat.**

Validé, il s'agit de l'accompagnement du DSF en faveur du Foot Animation lors des plateaux de Noël.

- **Devis pour achat de 3 ordinateurs portables :**

Il s'agit de doter les salariés administratifs, en cas de mise en place de télétravail, mais également d'une demande de la Commission des Arbitres.

Devis validé.

- **Devis de TEAMS5 sur l'utilisation des structures pour les différentes actions menées par le DSF :**

En raison du coût avancé, une réunion sera rapidement programmée afin de vérifier nos possibilités financières en fonction des aides sollicitées et actées pour l'ensemble des projets.

*Prochaine réunion à définir.*

**Le Président :** Pascal TRANQUILLE

**La Secrétaire Générale :** Sylvie SILVESTRE